



Mairie d'AIRION
1 Rue du Moulin
60600 AIRION
Tél : 03 44 50 04 02
mairie.airion@orange.fr
<http://www.mairieairion.fr>

Procès-verbal du conseil municipal

Jeudi 21 septembre 2023 à 19h00 – salle du conseil municipal

Dûment convoqué le 19 septembre 2023, le conseil municipal d'Airion s'est réuni en session ordinaire le 21 septembre 2023 à la mairie, sous la présidence de Mme Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire de la commune.

En présence de

- Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire
- Françoise DUPRÉ, 1^{ère} adjointe
- Éric PRIEM, 2^{ème} adjoint
- Julie LAGOUE, conseillère municipale
- Aurélie DROBECQ, conseillère municipale
- Leslie PELLEIEUX, conseillère municipale
- Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal

Absents :

- Sophie ORDON, conseillère municipale (excusée)
- Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal (pouvoir donné à J.LAGOUE)
- Agnès BOILLET, conseillère municipale (excusée)

Conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

Séance ouverte à 19h02 – Introduction de Mme le maire.

Rappel de l'ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 09 juin 2023
- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 juillet 2023
- SE 60 – Rapport d'activités 2022
- Secrétaire de mairie - Modification du temps de travail
- Secrétaire de mairie - Mise en place du télétravail
- Tarif du nouveau Colombarium, tarif du Jardin du souvenir et mise à jour du règlement du cimetière.
- Éléments de calendrier
- Questions et informations diverses du conseil municipal
- Questions diverses du public

Désignation d'un secrétaire de séance

Sur la base du volontariat : Aurélie DROBECQ.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023

S. BOULAS-DRETZ indique que le CR n'est toujours pas finalisé, il ne peut donc pas y avoir de vote.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 juillet 2023

S. BOULAS-DRETZ soumet à la validation le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 20 juillet 2023.

Pas d'observation de la part des présents.

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Julie LAGOUE, Jean-Frédéric VERSTRAETE, Cédric VANDENDAELE

CONTRE : néant

ABSTENTION : Éric PRIEM, Aurélie DROBECQ, Leslie PELLEIEUX

SE 60 – Rapport d'activités 2022

Lundi 18 septembre 2023, le rapport d'activités du SE-60 a été transmis par mail aux membres du conseil.

Sans observation de leur part, celui-ci est soumis au vote :

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Julie LAGOUE, Aurélie DROBECQ, Jean-Frédéric VERSTRAETE, Éric PRIEM, Cédric VANDENDAELE, Françoise DUPRÉ, Leslie PELLEIEUX

CONTRE : néant

ABSTENTION : néant

Secrétaire de mairie : Modification du temps de travail

S. BOULAS-DRETZ propose l'augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie, Marion TORRES-VELASCO, pour passer de 27 heures hebdomadaires à 35 à son retour de congé maternité (janvier 2024).

Elle indique que le temps de travail actuel ne suffit pas à la réalisation de l'ensemble des tâches qui incombent à la secrétaire de mairie ; cette situation ne pèse pas outre mesure sur la commune puisque Mme le maire elle-même, s'acquitte de ces tâches sur son temps personnel.

L. PELLEIEUX, elle-même secrétaire de mairie, s'étonne que 27h/sem ne soient pas suffisantes pour la charge de travail d'une commune comme Airion.

S. BOULAS-DRETZ précise que de nombreuses tâches, en particulier liées à l'école (gestion des commandes de cantine, de la facturation cantine et périscolaire, commande de fournitures, etc.) sont souvent gérées par des syndicats scolaires, ce qui n'est pas le cas ici. Et la commune, au vu du peu d'élèves, n'a pas acheté de logiciel dédié. De même, de nombreuses tâches/dossiers sont suivis

« manuellement » car non automatisés à Airion (ex : mise à jour des données du cimetière à faire dans BL). L'ancienne secrétaire était à 32 heures par semaine et n'arrivait pas à accomplir lesdites tâches. Interrogée par les membres du conseil, S. BOULAS-DRETZ confirme être satisfaite du travail de Marion tant sur l'investissement que sur les compétences, elle ne rechigne à rien. Elle ajoute que cela permet une certaine souplesse dans la gestion du personnel de mairie : lors de l'absence d'un accompagnant pour la cantine par exemple, ou dans le cadre de la communication avec la directrice de l'école qui n'a aucun service d'intendance ou du lycée.

Mme TORRES-VELASCO a proposé une répartition du temps de travail sur la semaine avec des horaires rallongés sur 4 jours (mairie fermée le jeudi). Il est précisé qu'il sera envisageable d'ajouter une demi-journée de permanence ouverte aux administrés assurée par la secrétaire (sans la présence d'élu)

La question est soumise au conseil municipal :

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Julie LAGOUE, Aurélie DROBECQ, Jean-Frédéric VERSTRAETE, Éric PRIEM,

CONTRE : néant

ABSTENTION : Cédric VANDENDAELE, Françoise DUPRÉ, Leslie PELLEIEUX

La proposition de délibération finale sera envoyée au CTS avant le 19 octobre pour examen en Comité. Un nouveau vote sera à prévoir sur le sujet en novembre.

Secrétaire de mairie : Mise en place du télétravail

S. BOULAS-DRETZ propose d'accorder à Mme TORRES-VELASCO une journée de télétravail par semaine. Les tâches à réaliser à distance sont suffisantes et le matériel déjà en possession de la mairie (VPN et ordinateur portable).

Le jour est fixé au mercredi, jour de fermeture de l'école : son absence ne viendra pas impacter le fonctionnement et la souplesse d'organisation précisée à la question précédente. Cela évitera la route à Marion et aura un impact positif sur les frais de fonctionnement de la mairie (moins d'électricité consommée, etc.)

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Julie LAGOUE, Aurélie DROBECQ, Jean-Frédéric VERSTRAETE, Éric PRIEM, Françoise DUPRÉ, Leslie PELLEIEUX

CONTRE : néant

ABSTENTION : Cédric VANDENDAELE

La proposition de délibération finale sera envoyée au CTS avant le 19 octobre pour examen en Comité. Un nouveau vote sera à prévoir sur le sujet en novembre.

Tarifs du nouveau colombarium, tarif du Jardin du souvenir et mise à jour du règlement du cimetière.

Un nouveau colombarium a été installé dans le cimetière. Il faut maintenant décider le tarif à appliquer.

Pour l'ancien colombarium, chaque case pouvant contenir 4 urnes était facturée 600€. L. PELLEIEUX s'étonne de ce prix qu'elle trouve très élevé en comparaison à d'autres communes. S. BOULAS-DRETZ propose une baisse de ce prix pour le diviser par deux

à savoir 300 euros pour 4 urnes et 150 euros pour 2 urnes. Ce tarif s'appliquera au nouveau colombarium mais également aux 2 places restantes dans l'ancien.

JF. VERSTRAETE déplore cette proposition, l'ancien tarif permettant de mieux amortir cette dépense d'investissement.

Sur la fixation du nouveau tarif, sachant que le nouveau colombarium comporte des cases pour 2 urnes et d'autres pour 4 urnes, Mme DUPRÉ propose de fixer le prix à 200€ pour les cases à 2 urnes et 400€ pour les cases à 4 urnes. Le conseil municipal est amené à voter sur cette proposition à 200 et 400 euros.

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Julie LAGOUE, Aurélie DROBECQ, Éric PRIEM, Leslie PELLEIEUX.

CONTRE : Françoise DUPRÉ, Jean-Frédéric VERSTRAETE

ABSTENTION : Cédric VANDENDAELE

Concernant le jardin du souvenir, S. BOULAS-DRETZ propose d'établir la gratuité, la plaque d'une plaque et sa pose restant à la charge des familles. Les dimensions et la normalisation de l'écriture seront imposées dans le règlement de l'espace cinéraire (L. PELLEIEUX se charge de sa mise à jour avant signature du Maire). Le dépôt des cendres au Jardin du souvenir reste soumis à autorisation du Maire ce qui permet d'avoir un regard sur les plaques, notamment dans le dialogue instauré avec les entreprises de pompes funèbres.

POUR : Sandrine BOULAS-DRETZ, Julie LAGOUE, Aurélie DROBECQ, Jean-Frédéric VERSTRAETE, Éric PRIEM, Françoise DUPRÉ, Leslie PELLEIEUX, Cédric VANDENDAELE

CONTRE : néant

ABSTENTION : néant

Éléments de calendrier

- 25/09/2023 : 2ème Assemblée des Maires sur le projet d'aménagement stratégique du SCOT - Wavignies
- 26/09/2023 : Commission attractivité des territoires – Siège de la CCPP
- 27/09/2023 : Réunion de travail, S BOULAS-DRETZ et J LAGOUE sur l'aménagement du terrain(place) de sport de la commune
- 28/09/2023 : Conférence des Maires
- 29/09/2023 : RDV de fin de chantier rue de l'église
- 06/10/2023 : Soirée des nouveaux arrivants
- 07/10/2023 : Assemblée Générale de l'Union des Maires, F DUPRÉ y représentera le Maire

Questions et informations diverses du conseil municipal

Mme BOULAS-DRETZ indique que le fils de Mme le Maire d'Avrechy a proposé la mise à disposition d'un verger (pommiers, pruniers, cerisiers) à la commune à titre gratuit, en contrepartie de son entretien. Le maire a accepté la proposition et indique qu'il faudra réfléchir à son utilisation communale, pour le bien de tous, en lien avec l'école et le lycée.

Des ampoules ont été commandées pour remplacer celles qui sont hors service dans

les candélabres de la commune (Garignons au 19, rue et impasse du Moulin).

Le PLU de 2013 a « gelé » (emplacement réservé pour un projet d'aménagement de carrefour) une partie de la parcelle de M. BRETON (la pointe au niveau du carrefour) afin d'améliorer la visibilité en descendant de la rue du château voire de prévoir des aménagements pour ralentir l'entrée de village et mieux contraindre l'arrêt au STOP rue d'en Haut. Sachant que M. BRETON est actuellement en travaux et aménage en stationnement la partie juste au-dessus de ce morceau, S. BOULAS DRETZ demande au conseil l'autorisation de solliciter le propriétaire sur une vente éventuelle et la mise en œuvre du projet pensé par l'ancien conseil municipal. Toutes les personnes présentes acquiescent.

M. PRIEM demande si nous avons un retour des demandes de subventions concernant la rue Paul Courroy : nos dossiers passent en commission en Octobre pour le Département et un courrier de relance va être adressé à la sous-préfecture de Clermont.

Mme DUPRÉ demande si les branches coupées par ENEDIS vont être ramassées au Haras ? Elle évoque le mécontentement de certains riverains. Mme DRETZ s'étonne de cette remarque car cette demande a déjà été faite au cantonnier. Elle va faire faire le nécessaire

Mme BOULAS-DRETZ évoque la taille des lauriers fin septembre aux Garignons et indique que des devis sont en cours par Mme Dupré pour la taille des tilleuls (au moins deux au vu du coût). Mme DUPRE évoque le tilleul à replanter. Un devis distinct sera demandé.

Questions diverses du public

Néant (pas de public)

Prochaine réunion

Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 octobre 2023 à 19 heures en salle du conseil.

La séance est levée à 20h15

Sandrine BOULAS DRETZ,
Maire



Aurélie DROBECCO,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Aurélie Drobecq, is written over the text.

